

LA TOMBE DE LOUIS DE BOULHAC, EVEQUE DE FREJUS (1385-1405)

En 1987, Paul-Albert Février, Michel Fixot et Lucien Rivet ont dirigé une campagne de fouilles dans la cathédrale de Fréjus¹. Dans le chœur de la nef septentrionale Saint-Etienne, deux dalles funéraires, l'une dans la partie nord, l'autre dans la partie sud, signalaient les sépultures des évêques Guillaume de Rouffilhac (1361-1363) et Louis de Boulhac (1385-1405), canoniste, religieux de l'ordre de Saint-Augustin au diocèse de Saint-Flour². Ces dalles, installées postérieurement à l'extension du chevet plat du XIII^e siècle, n'étaient pas superposées aux tombes. Le sarcophage en pierre de Guillaume de Rouffilhac jouxtait le mur nord du chœur tandis qu'une extrémité s'appuyait au mur de chevet. Le sarcophage en marbre de Louis de Boulhac était disposé nord-sud, parallèlement au mur de chevet³.

Ces deux sépultures avaient été violées : absence de couvercle, ossements de deux sujets mêlés à ceux, incomplets, de Guillaume de Rouffilhac, remplissage de terre avec débris de fer, d'ardoise et de liège dans la tombe de Louis de Boulhac.

Les restes de Louis de Boulhac reposaient dans un sarcophage antique réemployé, en marbre blanc, de 1,76 x 0,55 m et 0,48 m de hauteur ; épaisseur des parois : 0,07 m environ. L'intérieur de la cuve est arrondi à une extrémité et comporte,

1. P.-A. FEVRIER, M. FIXOT, L. RIVET, *Au cœur d'une ville épiscopale, Fréjus*, Fréjus, 1988, p. 57-58. Cf. P.-A. FEVRIER, *Fréjus, le groupe épiscopal*, Paris, 1981 ; *Id.*, « Fréjus », *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII^e siècle*, éd. N. GAUTHIER et J.-Ch. PICARD, II, *Provinces ecclésiastiques d'Aix et d'Embrun*, p. 43-47.

2. Sur Louis de Boulhac : J. ANTELMi, *De initiis ecclesiae Forojuliensis dissertatio...* Aix, 1680, p. 166 ; J.-F. GIRARDIN, *Histoire de la ville et de l'église de Fréjus*, Paris, 1729, II, p. 224-225. H. ESPITALIER, *Les évêques de Fréjus du XIII^e à la fin du XVIII^e siècle*, Draguignan, 1899, p. 82-89 ; J.-H. ALBANES, *Gallia christiana novissima*, I, Montbéliard, 1899, col. 375-376.

3. D'après son testament, Louis de Boulhac devait être inhumé *in monumento solemni* : F. GIRARDIN, *op. cit.*, p. 225. Qu'en fut-il exactement ?

au fond, un appui-tête de 0,03 m de hauteur. La grande face latérale droite présente des moulures simples sur le pourtour. Les faces adjacentes sont ornées d'un griffon en bas-relief, figuré de profil, les ailes déployées. Le petit côté droit a été, à une époque inconnue, largement percé de part en part, au détriment du griffon sculpté, peut-être avant le réemploi du sarcophage. Cette ouverture fut ensuite colmatée à l'extérieur par placage d'une couche de mortier de chaux qui fut à son tour percée ultérieurement.

Une technique déjà éprouvée a permis d'enlever en quatre parties tout le contenu du sarcophage, en vue d'une fouille en laboratoire⁴.

Le squelette reposait en décubitus dorsal, les avant-bras ramenés sur le bassin. Le crâne était proche de l'extrémité perforée du sarcophage ; il n'en subsiste que trois fragments de pariétaux. Les ossements sont ceux d'un adulte mature dont la stature avoisine 1,69 à 1,75 m environ. La plupart des dents, éparées dans la zone du crâne, présentent une attrition importante. Des ostéophytes sont visibles sur plusieurs vertèbres.

Selon une pratique ancienne, Louis de Boulhac avait été enseveli revêtu d'habits liturgiques propres à son ordre et accompagné de ses insignes épiscopaux⁵. Qu'en subsiste-t-il ?

Restes de vêtements liturgiques

Les vêtements liturgiques ne sont représentés que par quelques lambeaux de tissus éparés dont la couleur uniforme brun foncé est due à la décomposition du corps. Une seule teinture, la garance, a pu être identifiée sur des fragments d'un sergé 3 lie 1.

Quatre tissus différents ont été reconnus : d'une part, trois tissus de soie : taffetas, sergé 2 lie 1 et sergé 3 lie 1 orné de fils d'or (filé couvert) ; leur attribution à un vêtement précis est impossible ; d'autre part, un tissu de lin représenté seulement par deux petits lambeaux dont la blancheur est exceptionnellement à peine altérée ; ces lambeaux pourraient provenir d'une aube⁶. Enfin,

4. Sur cette technique : R. BOYER et Y. FATTORI « Aperçus sur une technique de fouille des inhumations habillées », *Rev. archéologique de Narbonnaise*, IX, 1976, p. 271-284. Les travaux de laboratoire ont été effectués à Draguignan par G. Grévin (Laboratoire d'anthropologie physique C.N.R.S.-C.R.A.) et par R. Boyer, A. Reymondon et J. Riche (Laboratoire de conservation, restauration et recherches C.N.R.S.-C.R.A.).

5. Cf. par exemple, dans le haut Moyen Age, l'ordo d'Autun, *Corpus christianorum*, CLIX B, p. 242-243 ; la sépulture d'Auspertus, évêque de Rouen, *MGH, Script. rer. merov.*, V., p. 636-637 et 640. Les liturgistes du Moyen Age, Jean Béleth et Durand de Mende, sont muets sur ce point ; de même, plus tard, dom E. Martène ; cf. A.-G. MARTIMORT, *La documentation liturgique de dom Edmond Martène. Etude codicologique*, Città del Vaticano, 1978 (*Studi e testi*, 279), p. 441 sv., n° 936-938.

6. Il serait trop long d'exposer dans le cadre de cette étude toutes les caractéristiques techniques des tissus examinés en laboratoire.

trois fragments d'un cordonnet de soie, de 3 ou 4 mm de diamètre, formé de quatre brins disposés en chevron, pourraient appartenir à une bordure de vêtement ou à un motif ornemental.

Bague

Une bague en or (fig. 1) a été trouvée avec quelques os carpiens et métacarpiens. Elle mesure 21,3 mm de diamètre. La verge présente deux sections différentes : triangulaire et semi-circulaire. De part et d'autre du chaton, elle se termine par une tête de dragon stylisée (longueurs : 4,3 et 4,7 mm). Le chaton, en forme de pyramide tronquée (hauteur 3,5 mm), est adapté au contour irrégulier d'une améthyste de qualité médiocre (longueur maximum 13,9 mm ; largeur maximum 11,6 mm ; épaisseur non mesurable ; indice de réfraction 1,54). L'améthyste est fixée au chaton par quatre griffes.

La forme irrégulière du chaton, son aspect massif et la taille en cabochon de la pierre militeraient en faveur d'une datation haute : XIII^e siècle. Mais le type de monture qui met en évidence la pierre sur un chaton de faible hauteur est caractéristique de l'orfèvrerie du XIV^e siècle. Telles sont, par exemple, les montures d'une bague en or ciselé du trésor de Colmar (seconde moitié du XIV^e siècle), de deux bagues trouvées à Vérone et conservées sur place au musée de Castelvecchio (second quart ou milieu du XIV^e siècle), sur la couronne du Paraclat, au trésor de la cathédrale d'Amiens (vers 1320), sur la croix de Liebenau, à l'Augustiner Museum de Fribourg-en-Brigau (entre 1342 et 1346) et sur le sceptre de Charles V (1365-1380), au Musée du Louvre⁷.

L'usage général était d'inhumer un évêque avec une bague. Or, les bagues découvertes dans les sépultures sont parfois très différentes ; donc, toutes ne sont pas nécessairement des anneaux pontificaux, c'est-à-dire ceux que les évêques reçoivent lors de leur ordination épiscopale pour signifier leur union avec l'Eglise diocésaine qui leur est confiée. Ainsi, par exemple, la bague trouvée dans la tombe de l'archevêque Booth d'York, à Southwell, ou celle qui provient d'une sépulture dans la cathédrale de Chichester (peut-être attribuable à l'évêque Seffrid)⁸,

7. Bague de Colmar : E. DELAHAYE, *L'orfèvrerie gothique au Musée de Cluny*, Paris, 1989, p. 237, n° 118 ; bagues de Vérone : catalogue d'exposition, Vérone, 1983, p. 269-278 ; couronne du Paraclat : catalogue d'exposition, Paris, 1981-1982, n° 184 ; croix de Liebenau : catalogue d'exposition, Cologne, 1978, III, p. 249 ; sceptre de Charles V : catalogue d'exposition, Paris, 1981-1982, n° 202. Autres comparaisons : abbé BARRAUD, « Des bagues de toutes les époques et en particulier de l'anneau des évêques et des abbés », *Bulletin monumental*, X, 3^e sér., 1864, p. 5 sv., 353 sv., 501 sv., 613 sv. ; E. DELAHAYE, *op. cit.*, n° 100-105, 115-117, 119, 121. Les extrémités en forme de tête de dragon stylisée sont fréquentes aux XIII^e et XIV^e siècles. Nous remercions Mme Elisabeth Taburet-Delahaye, conservateur au Département des Objets d'art, Musée du Louvre, pour les précieux renseignements qu'elle nous a aimablement communiqués.

8. J. CHERRY, « Les bagues médiévales », dans A. WARD, J. CHERRY, G. GERE, B. CARLIDGE, *La bague de l'Antiquité à nos jours*, Fribourg, 1981, p. 61, n° 116.

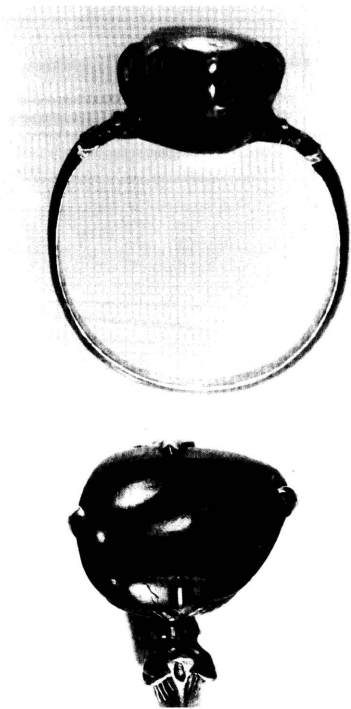


Fig. 1

ne sont pas des anneaux pontificaux en raison de leur petite taille et de leur aspect très modeste. Au Moyen Âge, un évêque pouvait en effet porter plusieurs bagues, comme en témoignent divers documents iconographiques. A sa mort, son anneau pontifical pouvait être remis au trésor royal. Tel était, par exemple, l'usage anglais et, moins systématiquement, l'usage français⁹. Nous ignorons quelle était la pratique en Provence. De toute manière, il n'est pas certain que la bague très simple et de petites dimensions trouvée dans la tombe de Louis de Boulhac ait été *stricto sensu* son anneau épiscopal.

Crosse

Rappelons brièvement qu'une crosse se compose d'une hampe, d'un embout à l'extrémité inférieure de celle-ci et d'un crosseron au sommet. Le crosseron, façonné en volute, est relié à la hampe par une douille surmontée d'un nœud. La hampe s'emmanche dans la douille. L'assemblage des parties métalliques est assuré par un goujon de section carrée qui prolonge la branche verticale de la volute, traverse le nœud et s'engage dans le sommet de la douille¹⁰.

De la crosse trouvée dans le sarcophage¹¹ ne restent que l'extrémité inférieure de la hampe, le crosseron, des fragments du nœud et la douille (fig. 2).

1. Extrémité inférieure de la hampe (longueur 63 mm). La hampe en bois se termine par une pointe qui a été trouvée entre les fémurs, à hauteur du tiers inférieur. Cette pointe était destinée à s'enfoncer dans un embout conique en cuivre. Cette pièce a disparu en laissant sur le bois des traces verdâtres de produits de corrosion caractéristiques de ce métal.

2. Le crosseron en forme de volute. On l'a trouvé directement relié à la douille sans le nœud intermédiaire. L'ensemble reposait à plat, entre le trou obturateur de l'os iliaque droit et l'hémithorax droit. La branche verticale du crosseron est très endommagée ainsi que la douille décrite ci-après. L'aspect de ces deux pièces a révélé qu'elles avaient subi simultanément une torsion en sens opposé qui a eu pour effet de briser le nœud. Des fragments de celui-ci sont restés dans la tombe tandis que le goujon du crosseron a été réemmanché dans la douille.

Le crosseron a fait l'objet d'un nettoyage et d'un traitement conservatoire, ainsi que la douille et les fragments du nœud¹². Il mesure 180 mm de hauteur et

9. L'inventaire du trésor de Charles V signale huit anneaux épiscopaux.

10. Les hampes en bois, matière périssable, sont rarement conservées. Citons par exemple la crosse découverte en 1882 à Tours, dans l'ancienne église des Jacobins. Elle comportait une hampe en bois revêtue de feuilles de cuivre doré. Cf. J.-J. MARQUET DE VASELOT, *Les crosses limousines du XIII^e siècle*, Paris, 1941, p. 240-241, n° 74.

11. Cf. M.-M. GAUTHIER, « A Fréjus, une crosse limousine découverte à la cathédrale durant les fouilles de 1987 », *Bull. de la Soc. archéol. et hist. du Limousin*, CXVI, 1989, p. 72-84.

12. Travaux effectués au Laboratoire de conservation, restauration et recherches C.N.R.S.-C.R.A., à Draguignan, par W. Mourey avec la collaboration de S. Lemoine. Tous les éléments de la crosse ont été repositionnés, sans qu'il y ait eu restauration à proprement parler.

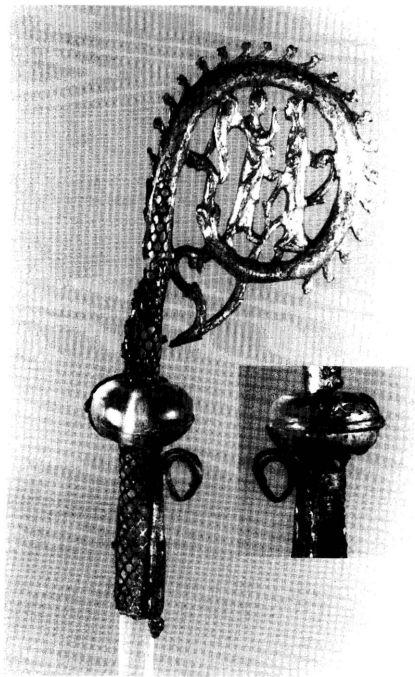


fig. 2

143 mm de largeur¹³. La volute se courbe en une seule circonvolution. Elle est formée par deux feuilles symétriques de cuivre maintenues juxtaposées par quatre goupilles transversales en cuivre, repérées par radiographie. La jonction des deux feuilles est visible par endroits, du fait de la torsion subie par le crosseron. Des crêtes courent le long de la courbe extérieure de la volute ; elles sont solidaires des feuilles de cuivre symétriques.

Le corps de la volute porte un décor émaillé et réticulé d'émaux champlevés losangiques de couleur bleu turquoise qui a viré, çà et là, au vert pâle. Les intervalles où le cuivre apparaissait ont été dorés à la feuille (épaisseur 1,5/100 de mm). Seule l'extrémité de la volute et la tête de reptile qui la termine ont été gravés et dorés.

La volute encadre deux figurines reliées entre elles et à la courbe intérieure de la volute par de petites entretoises ; l'une de celles-ci est engoulée par le reptile à l'extrémité de la volute. Le tout est formé par deux feuilles de cuivre symétriques de 1,4 mm d'épaisseur, repoussées et assemblées, puis gravées et dorées ; l'assemblage est assuré par quatre goupilles transversales en cuivre, détectées elles aussi par radiographie : l'une à la tête, l'autre au pied de chaque figurine.

Le sujet représenté est l'Annonciation¹⁴. L'ange et la Vierge Marie sont debout, face à face. Le premier est tête nue ; ses cheveux sont dessinés par des pointillés alignés. Ses ailes se détachent nettement du corps. Il est vêtu d'une tunique talairé et d'un manteau. Il s'avance, légèrement cambré, vers la Vierge, l'avant-bras droit levé, l'index pointé vers le haut : geste qui caractérise généralement l'état et la fonction du personnage représenté ainsi¹⁵. La Vierge, coiffée d'un voile court, porte une longue tunique et un manteau. Elle tient un livre dans la main gauche, contre la poitrine. La main droite est levée contre le corps, à la hauteur de l'épaule, la paume tournée vers l'extérieur en signe d'acceptation du message divin¹⁶.

13. La hauteur de la plupart des crosserons limousins est de 220 à 310 mm environ et leur largeur de 100 à 130 mm environ.

14. *Luc*, I, 26-38. L'Annonciation est l'un des sujets que les émailleurs limousins ont représenté le plus souvent : J.-J. MARQUET DE VASSELOT, *op. cit.*, p. 233-256, n° 54-102 E. A l'importante bibliographie de cet auteur sur les crosses limousines, ajouter celle de M. DE BARANY-OBERSCHALL, « Baculus pastoralis... », *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, XII, 1-2, 1958, p. 13-16.

15. Cf. F. GARNIER, *Le langage de l'image au Moyen Age. Signification et symbolique*, Paris, 1982, p. 167 ; M.-M. GAUTHIER, « Une crosse limousine datable de 1230 à 1240, découverte dans une tombe épiscopale de la cathédrale de Brême », *Bull. de la Soc. nationale des Antiquaires de France*, 1977, p. 164-180 ; pl. XVIII, fig. 1-9.

16. *Luc*, I, 38. Sur ce geste, cf. F. GARNIER, *op. cit.*, p. 174, 176-177. La même attitude se retrouve dans des enluminures représentant la même scène, par ex. Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 102, fol. 291 v° (sacramentaire, XIII^e siècle).

3. Le nœud qui, normalement, s'interpose entre le crosseron et la douille, a pu être reconstitué à partir des trois fragments subsistants ; deux ont été trouvés près de l'épiphyse distale de l'humérus droit, un près des deux dernières vertèbres lombaires. La forme originelle de ce nœud est une sphère creuse aplatie, de 69 mm de diamètre horizontal et de 33 mm de hauteur, formée de deux hémisphères s'emboîtant l'une dans l'autre ; l'hémisphère supérieure comporte à cet effet un ressaut d'assemblage. Le métal est, ici encore, du cuivre doré à la feuille. La partie inférieure du nœud est pleine, l'autre ajourée et gravée.

4. La douille est détériorée à ses extrémités et présente une lacune longitudinale de 90 mm de hauteur sur 20 à 30 mm de largeur. Cette pièce consiste en un cylindre creux en cuivre, de 118 mm de hauteur et 28 à 30 mm de diamètre. L'épaisseur de la paroi est de 2 mm. La lacune et surtout le décor qui masque la surface du métal ne permettent pas de connaître avec certitude le mode de confection de cette douille¹⁷.

L'intérieur du cylindre présente une cloison transversale, à 14 mm de l'orifice supérieur. Cette cloison, de 8 mm d'épaisseur, paraît être solidaire du corps de la douille. Elle comporte une ouverture de 8 x 10 mm dans laquelle s'engage le goujon de fixation du crosseron.

Un décor réticulé d'émaux champlevés, identique à celui du crosseron, couvre la surface externe de la douille. Selon une mode qui paraît s'être imposée dans la seconde moitié du XIII^e siècle, la douille était flanquée de trois reptiles en cuivre gravé et doré, régulièrement disposés dans le sens de la hauteur, la tête en bas, la queue enroulée en deux circonvolutions atteignant le nœud. Un seul reptile a été trouvé avec les fragments épars du nœud. Des rivets, deux par figurine, marquent sur la douille l'emplacement de chaque pièce.

Des fibres du bois de la hampe adhèrent encore à l'intérieur de la douille.

»

» »

Des insignes de la charge épiscopale de Louis de Boulhac, seules sont conservées la bague et la crosse de l'œuvre de Limoges.

La bague, par ses petites dimensions et par son aspect, n'est vraisemblablement pas le véritable anneau épiscopal de l'évêque de Fréjus ; elle lui a sans doute été substituée pour figurer dans la tombe comme insigne pontifical. Elle se rattache à l'un des types attestés au XIV^e siècle ; rien ne s'oppose donc à son appartenance à Louis de Boulhac.

17. Les douilles des crosses limousines étaient généralement fabriquées avec une feuille de cuivre de 2 à 3 mm d'épaisseur, enroulée pour former un cylindre creux. Il semble qu'un serrage suivi d'un martelage assurait la jonction des bords.

Il n'en va pas de même de la crosse. L'objet se classe en effet parmi les crosses limousines confectionnées durant le XIII^e siècle surtout¹⁸. Il est plus précisément datable du dernier quart de ce siècle, comme l'indiquent le profil externe de la volute où se découpent des crochets saillants, étirés et rapprochés, l'émaillage monochrome des imbrications, les attitudes rigides et cambrées des figurines, le pas brusque et la raideur de l'index vertical de l'ange, enfin le ductus rapide du drapé gravé. Or, on sait d'une part que les émailleurs limousins sur cuivre champlevé avaient cessé leur activité en 1371 au plus tard, lors du sac de la cité par le Prince Noir ; d'autre part, tout distingue la crosse de Fréjus de maintes crosses épiscopales, ailleurs émaillées et en usage autour de 1400.

Les caractéristiques de l'objet et son environnement sépulcral n'autorisent donc pas à tenir pour son premier destinataire l'évêque défunt avec lequel il fut enterré dans le sarcophage de marbre antique au plus tôt en 1405.

La découverte de la crosse de Fréjus doit inviter à la prudence archéologues et historiens à venir, interprétant les données de l'archéologie funéraire méthodique. Le crosseron a été observé et étudié à l'occasion de la fouille scientifique d'une sépulture médiévale remaniée, déplacée, réaffectée et manipulée au cours des siècles, tant pour le contenant que pour le contenu¹⁹. Or, jusqu'à ces derniers temps, les circonstances archéologiques entourant la mise au jour de cette catégorie d'insignes pastoraux dans des tombes a priori considérées comme épiscopales ou abbatiales, ont été négligées ou omises non seulement dans les publications, mais aussi dans les rapports de fouilles²⁰. Même si une fouille a été correctement menée, il reste pratiquement impossible de déduire d'un voisinage matériel constaté aujourd'hui qu'un objet trouvé auprès des restes d'un prélat soit effectivement l'insigne pontifical qu'il reçut lors de son ordination²¹, ou qu'il

18. J.-J. MARQUET DE VASSELLOT, *op. cit.* ; M.-M. GAUTHIER *Emaux méridionaux*, I, *L'époque romane*, Paris, 1987, p. 4-5, intro., question II ; catalogue, n° 59, 69, 139, 158, 288.

19. Cf. M.-M. GAUTHIER, « Excavations culturelles et culturelles et la découverte d'émaux champlevés méridionaux », *Bull. de la Soc. nationale des Antiquaires de France*, 1982 (1984), p. 54-58 ; *Id.*, *Emaux méridionaux...*, *op. cit.*, catalogue, 103 ; E. DABROWSKA-ZAWADSKA, *La crosse d'abbesse inscrite « Florentia », découverte naguère dans une tombe de l'Abbaye-aux-Dames à Saintes*, en préparation ; *Id.*, « Notices sur vingt crosses datables de 1190 à 1210 », *Emaux méridionaux*, II, *L'École de Limoges*, notices.

20. Soixante-sept crosses limousines ont été trouvées enfouies, sur les deux cent neuf répertoriées par J.-J. MARQUET DE VASSELLOT, *op. cit.* Depuis, le Corpus des émaux en a répertorié une douzaine de plus trouvées en cours de fouilles, surtout en France. Une documentation gérée par Geneviève François, assistant-ingénieur au C.N.R.S., comporte les listes typologique, chronologique et topographique, issues de l'« opération thématique » I. IV Crosses.

21. Cf. P. SALMON, *Etude sur les insignes du pontifes*, Rome, 1955 ; S. SAUER, « Bischofstab », *Lexikon für Theologie und Kirche*, II, Fribourg-en-Brigau, 1931, col. 378-379 ; « Crozier », *The Oxford dictionary of the Christian Church*, Londres - New York - Toronto, 1958, p. 357.

fit confectionner à ses frais, ou encore qu'il put avoir reçu en don au cours de son épiscopat, dans un ou plusieurs des sièges successifs où il fut nommé.

A la mémoire de Paul-Albert Février, en hommage à son enseignement et à son exemple scientifique, la discussion de la bague et de la crosse émaillée de Fréjus illustre les exigences du doute méthodique en archéologie.

Raymond BOYER et Marie-Madeleine GAUTHIER